



**PLAN DE PRÉVENTION
 DES RISQUES TECHNOLOGIQUES
 DE LA SOCIÉTÉ JAS HENNESSY
 COMMUNES DE CHERVÈS-RICHEMONT ET COGNAC**

2 - PLAN DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE
 Échelle : 1/2000

PPRT APPROUVÉ LE 23 JUILLET 2011

Copie en vertu de l'article L1221-10 de la Loi n° 2003-710 du 30 septembre 2003
 N° 14642
 Date: 08/02/14

- LÉGENDE**
- limite du périmètre d'exposition aux risques
 - limite du site JAS HENNESSY
 - Zonage réglementaire**
 - zone rouge foncé R : interdiction stricte
 - zone rouge clair : interdiction avec quelques aménagements
 - emprise foncière de l'entreprise source
 - Zonage non réglementé**
 - zone blanche
 - Éléments de repérage**
 - ▨ bto
 - limite des parcelles cadastrales
 - limite communale
 - limite de section cadastrale
 - XX section cadastrale
- Sources : IGN/CELLAN/INSEE (juin 2011) ; DSDA ; Plan de Cohésion
 DDT de la Dordogne - BOC - Unité planimétrie